

DÉCOUVRIR LES TECHNIQUES NARRATIVES DU ROMAN

10 rendez-vous pour mettre en route une fiction longue

DESSCRIPTIF

La séance introductive de ce stage sera consacrée à la mise en lumière de vos motivations, goûts littéraires, pente naturelle d'écriture etc. Lors des séances suivantes, nous aborderons les principaux points techniques de l'écriture d'une fiction longue (roman, grosse nouvelle...). Afin d'appliquer ces règles narratives, chacun débutera son propre chantier d'écriture. Chaque point technique, étayé par de nombreux textes d'écrivains – littéraires ou méthodologiques - sera donc étudié de façon théorique et pratique, avec une mise en application concrète à travers l'écriture de chapitres - ou scènes - et l'analyse collective des différentes productions.

Ce stage exigeant et passionnant demande un réel engagement de votre part : régularité, ponctualité, acceptation du travail en collectif et en individuel (écoute, retours...). D'éventuels travaux d'écriture seront à réaliser entre les séances.

ANIMATION

Sylvie Callet, écrivaine, formatrice, animatrice - <https://atout-écriture.fr>
<https://auvergnerhonealpes-auteurs.org/auteur/callet-sylvie/>

OÙ ? QUAND ?

2 journées d'ouverture et de clôture (samedis) + 8 mercredis soir dans l'année.

Dates : Samedi 17 octobre de 10 h à 16 h - Mercredis 4 novembre / 9 décembre 2020 + 6 janvier / 3 février / 17 mars / 7 avril / 5 mai 2021 de 19h45 à 22h30 - Samedi 19 juin de 10 h à 16 h. Repas tiré des sacs le samedi, pas de repas le mercredi.

PRÉREQUIS

Avoir suivi au moins 1 année d'atelier d'écriture créative (ou stage plusieurs jours).

Tous les participants partent du même point « zéro », ne pas apporter d'écrit.

À NOTER !

Engagement pour les 10 séances. Aucune séance manquée ne sera transmise ni remboursée, sauf en cas de longue maladie (certificat médical à l'appui).

MATÉRIEL DEMANDÉ

- Support pour écrire (feuilles, grand cahier... au choix) + trousse garnie.
- Pochette pour classer les documents remis et produits.

INSCRIPTION

Inscription assortie d'arrhes + adhésion au plus tard le 1^{er} octobre 2020.

Formulaire d'inscription à compléter en page 2.

Avant de vous inscrire, vérifiez que l'atelier ne soit pas complet : par mail écriture-papyrus@orange.fr ou sur le site <http://écriture-papyrus.com>

TARIF - règlement par chèque(s) à l'ordre d'Écriture & Papyrus ou virement* -

Arrhes : 120 € + Solde à remettre le premier jour du stage : 300 € ou 6 chèques de 50 € datés du jour - encaissés le mois de votre choix (à inscrire au verso du chèque) + Adhésion membre de soutien 2020-2021 : 8 € minimum.

***Règlement par virement bancaire :**

Assoc. Écriture & Papyrus BIC AGRIFRPP878 - IBAN FR76 1780 6008 6573 6788 6400 019



*

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2020-2021

à imprimer et renvoyer complété, daté et signé à :
Écriture & Papyrus, 102 rue Lamartine, 69400 Villefranche-sur-Saône

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Tel portable :

Adresse e-mail (obligatoire - écrire très lisiblement) :

Je m'inscris à l'**atelier ou stage intitulé**

qui aura lieu (date-s-)

Je joins à mon inscription **un chèque d'arrhes d'un montant de.....euros** à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Si je ne suis pas encore adhérent(e) pour l'**année scolaire** en cours, je joins à mon inscription **un chèque d'adhésion séparé, d'un montant de 8,00 €** minimum, libellé à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Je peux également régler mon adhésion directement sur le site de Hello Asso :
<https://www.helloasso.com/associations/ecriture-papyrus/adhesions/membre-de-soutien>

Mon chèque d'adhésion sera encaissé dans tous les cas.

Un numéro d'adhérent me sera attribué pour l'année scolaire en cours.

Je recevrai un **courriel de confirmation d'inscription + notice explicative environ 5 jours avant** le début de l'atelier ou stage.

*En cas d'annulation de l'atelier ou stage par Écriture & Papyrus (si le nombre de participants inscrits n'est pas suffisant) ou en cas de refus d'inscription (si le nombre maximum de participants est atteint) je serai prévenu(e) par courriel ou téléphone et **mon chèque d'arrhes sera détruit. En cas d'annulation de ma part, mon chèque d'arrhes sera encaissé par Écriture & Papyrus, sauf annulation en cas de raison grave (justificatif exigé).***

Pour les ateliers réguliers et stages de plusieurs jours : les séances manquées ne donneront lieu à aucun remboursement ou dédommagement.

Les séances qui ne pourraient avoir lieu en présentiel (pour cause de confinement ou autre empêchement majeur) seront remplacées par des séances par e-mail.

*La cotisation annuelle – septembre à août - obligatoire et nominative, est fixée à **8 euros** minimum.*

Date

Mention à recopier : « Bon pour accord »

Signature